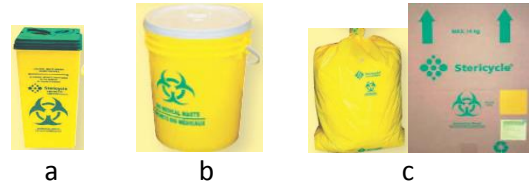


Ce document décrit les procédures à suivre afin d'utiliser le **service de collecte des déchets biomédicaux** offert par le Bureau de la gestion du risque à l'Université d'Ottawa.

1. Contenants pour déchets biomédicaux appropriés :

- a. Contenant pour objets tranchants de format 4.5 L
- b. Seaux jaunes de 23.0 L
- c. Boîtes en carton doublées de sacs jaunes (si une autoclave ou le service d'autoclavage n'est pas disponible)



* Pour d'autres types de contenants de déchets biomédicaux (seaux rouges, barils en fibre, etc.) à éliminer, veuillez communiquer avec bio.safety@uottawa.ca.

2. Étapes pour effectuer une demande de collecte de déchets biomédicaux :

- Effectuez une demande du service en remplissant le [formulaire de demande de collecte régulière des matières dangereuses](#).
- Un courriel de confirmation avec l'heure et la date de ramassage sera envoyé à la personne-ressource dans les laboratoires demandant le service. Pour l'horaire des services, veuillez consulter [l'horaire de la collecte régulière des déchets dangereux](#).
- Un technicien pour la collecte de déchets dangereux se rendra aux laboratoires pendant la tranche de temps dédiée et recueillera les conteneurs de déchets biomédicaux identifiés sur le formulaire de demande.

3. Exigences pour la collecte des contenants de déchets biomédicaux :

- Identifiez avec précision tous les contenants de déchets biomédicaux avec les étiquettes «déchets dangereux de l'Université d'Ottawa» (les abréviations ne seront pas acceptées).
- Assurez-vous que les contenants ne soient pas remplis au-delà du trois quart (3/4) de leur capacité maximale, et que les couvercles soient bien scellés.
- Assurez-vous que les contenants de déchets soient en bon état, exempts de fissures ou autre dommage et qu'ils puissent être transportés sans danger d'un endroit à l'autre.
- Remplissez [formulaire de demande de collecte régulière des matières dangereuses](#), en n'oubliant pas d'inclure toute note, information, nature des déchets ou précision afin d'assurer la sécurité du technicien qui effectuera la collecte.

4. Étapes pour effectuer une demande de remplacement des contenants de déchets biomédicaux :

- Effectuez une demande de remplacement de contenant en même temps que la collecte en remplissant le [formulaire de demande de collecte régulière des matières dangereuses](#). Le type de contenant demandé doit être clairement indiqué dans le formulaire de demande.
- Les remplacements seront livrés au laboratoire lorsque que le technicien effectuant la collecte de déchets dangereux sera sur les lieux.
- Au Pavillon Roger-Guindon (RGN), il y a une **une méthode alternative** pour obtenir des contenants pour les déchets tranchants contaminés (contenants pour banc de laboratoire de 4.5 L et seaux de 23 L). En cas d'urgence, le service d'autoclavage peut aussi vous en fournir (mais vous devriez vous assurer de commander ce dont vous avez besoin à travers le service régulier!). Les coordonnées du service d'autoclavage sont les suivantes : RN 4173, courriel : techsupp@uottawa.ca.

Si vous avez des questions, veuillez S.V.P. me contacter à bio.safety@uottawa.ca ou à l'extension 3153.